
Renvoi au comité des domaines nationaux du tableau envoyé par le comité de surveillance de Belvez (Dordogne) relatif aux sommes et taxes forcées perçues ainsi que des dons, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux du tableau envoyé par le comité de surveillance de Belvez (Dordogne) relatif aux sommes et taxes forcées perçues ainsi que des dons, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 117-118;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25092_t1_0117_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vertu, entre les traîtres et les amis fidèles du peuple, entre les royalistes et les républicains. Lassé des crimes des factieux, le génie de la liberté assis au haut de la montagne sainte, terrassa de sa foudre vengeresse, la horde impure des conspirateurs; mais abusant de la Confiance qu'ils avaient usurpée, ces monstres entraînerent dans leur chute tout ceux dont l'obstination criminelle prit la place de la surprise et de l'erreur; le fédéralisme armé des traits de la calomnie et secondé par l'ambition des intrigants, lutta quelque temps contre l'unité de la République et fit à la patrie des playes profondes et douloureuses; mais citoyens représentants, votre courage surmonta tous les dangers. Athlètes intrépides de la liberté, les premiers instants de votre victoire furent signalés par une constitution vraiment républicaine, le gouvernement démocratique fut sanctionné par le peuple et succéda à l'anarchie. Bientôt nos ennemis qui comptoient moins sur leurs forces que sur nos divisions intestines furent terrassés de toutes parts: la vendée fut détruite, les tirans tremblèrent sur leurs trônes ébranlés, les agitateurs, les accapareurs, les égoïstes, les conspirateurs payerent de leur tête les crimes dont ils avaient lassé la patience du peuple tous les ennemis de la Révolution subirent la peine due à leurs forfaits. Depuis le 31 mai 1793 jusqu'à ce jour tous nos instants sont marqués par les victoires du peuple français et par les sages décrets de ses représentants.

Legislateurs, vous avez acquis sur tout de nouveaux droits à notre reconnaissance par votre décret sur les idées religieuses et morales. vous avez foudroyé l'athéisme, ce monstre infâme qui voulait exiler la vertu et la probité du territoire français pour établir à jamais le règne du vice et de l'immoralité: recevez nos remerciements et les expressions de notre joie.

Lorsque nous apprimes que des assassins avoient voulu attenter à la vie de Robespierre et de Collot d'Herbois, nos cœurs furent un instant comprimés; mais ils se dilaterent bientôt lorsque nous vîmes que cette providence qui rend nos armées victorieuses, avoit sauvé les jours des plus intrépides défenseurs de la cause de la liberté.

Parcourés votre carrière glorieuse montagnards vertueux; nous vous félicitons aujourd'hui d'avoir mis la victoire, la vertu et la moralité à l'ordre du jour: à pareille époque l'année prochaine, nous nous féliciterons avec vous de la chute de tout les trônes et de la paix universelle que les peuples de l'Europe auront concluë sous vos auspices. S. et F. Vive la République, vive la Montagne!»

FOURNES (*maire*), DUCRU, LABARTHE (*off. mun.*), GRACH PUJOL, FONTÉS (*Secret.*), PUECH, JALABERT, GAUBER (*off. mun.*), FOURGASSIÉ, CADELET, ROGER, RICARD, BONIFAS, LAROQUES, SILVANT, J.P.P. RODIERE (*substitut*), BERTRAND, GALAN (*off. mun.*) [et 10 signatures illisibles].

travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que nos ennemis soient terrassés et les bienfaits de la révolution assurés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bleymard, *s.d.*; Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen president

Je suis chargé, comme president, par la société de cette commune, de te faire parvenir, une adresse pour la convention nationale, que tu voudras bien les faire connoître, et l'assurer qu'elle contient l'expression de ses sentiments, de sa reconnaissance et de son attachement à la Sainte Montagne. S. et F. Vive la République et la Montagne!»

SAVINIOLE.

[Bleymard, 12 flor. II].

« Citoyens représentants du peuple

Les premiers axens, d'une société populaire et montagnarde dans sa naissance, sont de vœux pour la patrie, vous êtes la terreur de ses ennemis, ils ne résisteront point à ses ressources et à votre énergie, nous vous devons un hommage fortement prononcé.

Louange à la Montagne, par elle la république vient encore une fois d'être garantie, du vain projet que les despotes conjurés avoient formé en repandant la corruption, nous vous félicitons sur ce courage intrépide par lequel vous avez surmonté tous les obstacles;

Vous avez depuis long temps juré de sauver la Patrie, ou de mourir sous ses débris, votre serment n'a pas été inutile, plusieurs fois vous l'avez preservée par vos sages lois; aussi nous avons repeté depuis longtemps votre serment avec l'enthousiasme qui vous le dicta, nous ne l'oublierons jamais les dangers qui nous menaçoient de toutes parts, les maux qu'ils nous prepaioient, notre confiance, nos craintes, vos engagements, votre gloire, la prospérité de la chose publique, le salut du peuple, le desespoir de l'aristocratie expirante; du fanatisme et du fédéralisme confondus, leurs efforts et ceux de nos ennemis, vous invitent et vous commandent imperieusement de continuer vos fonctions, en restant à votre poste, et travaillant sans relache, comme vous l'avez fait, aux basses de notre félicité commune, jusques au moment où tous nos ennemis seront entierement terrassés, et que vous puissiez jouir avec nous des bienfaits que nous prepare la Révolution, et recevoir pour lois les couronnes immortelles que l'humanité triomphante vous aura préparé

Vive la république, vive la montagne, et les montagnards; perissent à jamais les traîtres les despottes et les tirands». Certifié conforme à la minute inserée au procès verbal.

SAVINIOLE (*présid.*), [et 2 signatures illisibles].

10

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire de Belvez, départe-

(1) P.V., XL, 92. Bⁿ, 6 mess. (Suppl^t).

(2) C 309, pl. 1203, p. 5 et 6.

tement de la Dordogne, adressent à la Convention nationale un tableau contenant le détail des sommes et des taxes forcées qu'ils ont reçues, des dons patriotiques qui leur ont été remis, des effets provenans des dépouilles des églises, tels qu'argent, cuivre, étain, etc.; ainsi que l'état des comptes qu'ils ont rendus jusqu'au 1^{er} pluviôse. Ils envoient aussi 9 croix dites de St-Louis. Ils terminent par féliciter la Convention sur la découverte et la punition des conspirateurs, et l'invitent à rester à son poste, jusqu'à l'entière destruction des tyrans et des despotes.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

11

Les habitans des communes de Gohier et St. Sulpice, réunis à ceux de Blaison, chef-lieu de canton, et aux membres de la société populaire du même lieu, annoncent à la Convention nationale qu'ils viennent d'envoyer au district 330 boisseaux de cendres et 25 futailles de différentes espèces; et que, dans ce moment, ils s'occupent à ramasser tout le linge propre à la fabrication du papier.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

12

La société populaire de Corbeil, département de Seine-et-Oise, présente à la Convention nationale l'expression de sa reconnaissance et de son admiration, notamment pour le décret qui déclare que le peuple français reconnoît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame. Elle la prie de rester à son poste pour le bonheur et le salut de tous.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Corbeil, 3 prair. II] (4).

« Citoyens Representans

L'homme pervers, le scelerat, l'ennemi de sa Patrie, celui de tous les hommes, a besoin de ne reconnoître aucun Dieu, aucun être suprême scrutateur de ses crimes. L'homme de bien, au contraire, le vrai patriote, l'intègre republicain qui pratique les vertus, qui souffre en silence, et fait le bien en secret, celui la disons nous qui ne cherche point à en imposer à sa conscience, aime et se plait à reconnoître un être suprême, tout ce qui l'entoure, ce qu'il voit, le lui persuade, le lui prouve. Le malheureux, l'indigent, trouvent dans cette idée, dans cette douce persuasion, une consolation à ses peines, un adoucissement à ses maux. Le pere de famille délivré par vous du joug des scélérats de toutes espèces, peut donc maintenant avouer sa croyance et ne pas craindre, même ses enfans, pour rendre hommage à la Divinité. O, Bienfaiteurs de la patrie, dignes représentans

(1) P.V., XL, 92. Bⁱⁿ, 5 mess. (suppl^t) et 6 mess.

(2) P.V., XL, 92. Bⁱⁿ, 7 mess. (suppl^t).

(3) P.V., XL, 92. Bⁱⁿ, 6 mess.

(4) C 309, pl. 1203, p. 7.

d'un peuple libre et vertueux, recevés nos hommages et les bénédictions de toute la France; ce n'étoit pas assés de lui avoir assuré la liberté, l'égalité; d'avoir fondé une republique sur les bases de la probité et des vertus; il falloit encor en connoître le principe. Vous l'avez déclaré et reconnu au nom du peuple français. Vous avez acquis par vos travaux sa reconnaissance et l'immortalité que vous avez proclamée.

La Société populaire de Corbeil au nom du peuple de cette commune, vous présente l'expression de sa reconnaissance et de son admiration. Elle vous réitère ce qu'elle vous a demandé dans tous les tems, de rester au poste que la Patrie vous a désigné, pour son bonheur et le salut de tous.»

[3 signatures illisibles].

13

Le conseil municipal de Cérisy-la-Forêt, ci-devant l'Abbaye, département de la Manche, félicite la Convention nationale sur son énergie et son activité à déjouer les trames ourdies par les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit assuré. Il demande des secours en subsistances pour cette commune, et annonce qu'il a envoyé, en différens temps, au district du Rocher de la liberté, 3,800 livres de métal de cloches, 1474 livres de fer, 270 livres de cuivre, 29 chemises et 12 paires de souliers, provenant des offrandes des citoyens. Il adresse en ce moment à la Convention 185 liv. en assignats, provenant également des dons des patriotes, et envoie au directeur de la monnaie à Paris, 8 marcs 3 onces 2 gros d'argenterie, produit des dépouilles de la ci-devant église.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin, et renvoi à la commission de commerce et approvisionnement (1).

14

Les administrateurs du district de Cadillac, département du Bec-d'Ambès, en félicitant la Convention nationale sur son immortel décret qui assure des secours aux citoyens indigens, lui adressent un extrait de leur arrêté du 29 floréal, par lequel il est constaté que, pour la prompte exécution de cette loi bienfaisante, et pour prévenir les inconvéniens qui résultent de l'inactivité des municipalités, ils ont nommé des commissaires qui doivent se transporter dans chaque commune de ce district, pour prendre connoissance et note de tous les citoyens ayant droit à ces secours.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des secours publics (2).

(1) P.V., XL, 93. Bⁱⁿ, 6 mess. et 7 mess. (suppl^t).

(2) P.V., XL, 93. Bⁱⁿ, 5 mess. (suppl^t).